

# **UNI HOICHE**

***Société d'investissement à capital variable - SICAV***

***Relevant de la directive 2009/65/CE***

## **Rapport Annuel 2016**



# UNI - HOCHÉ

**SICAV à vocation générale**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE**

**ACTIONS FRANCAISES**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**30/12/2016**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : Inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

La SICAV recherche une performance proche ou supérieure à celle de l'indice SBF120, sur un horizon de 5 ans. Il est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés françaises de grandes et moyennes capitalisations composant le champ de l'indice CAC All-Tradable. Elle pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation, et de 10% maximum de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA. L'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de la SICAV.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire et fondée sur la sélection des titres, repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplication de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle. La SICAV pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions. Il peut ponctuellement, sur des valeurs en dehors de sa sélection, rechercher des opportunités d'investissement à plus court terme ou sur des sociétés dont les paramètres financiers s'améliorent.

Les revenus nets de la SICAV sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indice SBF 120, calculé par Euronext, est l'indicateur de comparaison de la SICAV. Il est composé de 120 valeurs, dont les valeurs de l'indice CAC 40, de taille importante, cotées en continu, les plus activement traitées et liquides. Il est calculé en euro et utilise les cours de clôture. L'indice SBF 120 inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

La SICAV n'est ni indicielle ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions** : la SICAV peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposée aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants

**Risque de crédit** : la SICAV peut, pour la partie de son portefeuille investie en titres de créance être exposée au risque de crédit. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : la SICAV peut être exposée au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque opérationnel** : il représente le risque de défaillance ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille du Fonds

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

Le marché a connu deux grandes périodes sur l'exercice.

Une première partie jusqu'au résultat des élections américaines qui a vu une surperformance relative des valeurs de croissance dans des marchés mal orientés globalement.

Une seconde période, déclenchée par l'élection du nouveau président américain, qui a vu une rotation spectaculaire des thèmes recherchés par les investisseurs.

Le marché a entamé un fort rebond tiré par les secteurs qui avaient sous-performé jusque là : financières, matières premières et valeurs cycliques de façon plus générale. A l'inverse les valeurs de croissance, les immobilières et tous les secteurs impactés négativement par une remontée des taux ont été massivement délaissés, connaissant même des évolutions négatives dans des marchés qui montaient.

UNI-HOCHE qui est structurellement bien positionnée sur les valeurs de croissance à bonne visibilité a souffert de cette rotation. A cela s'est ajoutée la contre performance de deux de nos paris forts : Cap Gemini et surtout Veolia. Dans les deux cas les sociétés qui avaient délivré un discours très positifs sur le premier trimestre, l'ont modifié négativement sur le second. Les problèmes semblent conjoncturels pour Cap Gemini et plus structurels sur Veolia, ce qui nous a conduit à fortement réduire cette dernière position. Les fonds ainsi dégagés ont été réalloués sur des titres nous semblant présenter de meilleures perspectives.

Nous pensons que cette forte surperformance des titres dits « value » est maintenant terminée et que le marché sera plus équilibré dans les prochains mois. Nous conservons une gestion reposant sur un portefeuille concentré et des paris forts. Nous continuons à jouer la « digitalisation » de l'économie avec une forte présence sur les SSII et éditeurs de logiciels.

Nous continuons également d'être très présents sur le luxe et les cosmétiques qui demeurent des marchés de croissance à long terme sur lesquels les grands groupes français ont des positions de leader mondiaux.

A l'inverse nous restons à l'écart de la distribution et des énergéticiens dont les perspectives nous semblent difficiles.

Sur l'exercice 2016, Uni-Hoche réalise une performance de **+2,13%** pour les parts C et D (compte tenu d'une distribution de 2,83 € le 6/05/2016 pour la part D) et **+1,35%** pour la part R.

Son indicateur de référence, le SBF 120 (dividendes nets réinvestis) réalise une performance de **+7,36%** sur la période.

Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2016, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

### **- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

#### - Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur événement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :  
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :  
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :  
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

#### - Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

#### - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- |   |   |
|---|---|
| - Tarification  | - Confidentialité                             |
| - Qualité de l'exécution                              | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses                                | - Qualité du back – office                    |
| - Qualité du conseil                                  | - Traitement des litiges                      |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales |   |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2016 est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

#### Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

La SICAV UNI-HOCHE ne prend pas en compte les critères ESG.

#### Risque global de la SICAV :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

#### Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2016, la SICAV est demeurée investie en moyenne à 90% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

#### Mention sur les rémunérations

Pour l'exercice 2016, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 602 K€, et se décompose pour 1 982 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 620 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 733 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 869 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

## **- V - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Achat d'actions	27/09/2016	180 000	11 316 099,27
FR0000125007	SAINT-GOBAIN	Vente d'actions	27/09/2016	300 000	11 267 366,18
FI0009000681	NOKIA	Vente d'actions	04/08/2016	1 900 000	9 203 025,72
FR0000131104	BNP PARIBAS	Vente d'actions	10/05/2016	200 000	8 931 725,86
FR0000120321	L'OREAL	Achat d'actions	16/11/2016	50 000	7 960 493,01
NL0000235190	AIRBUS GROUP	Vente d'actions	27/07/2016	150 000	7 944 550,62
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Vente d'actions	01/12/2016	500 000	7 857 494,04
NL0000009355	UNILEVER CVA	Vente d'actions	13/06/2016	200 000	7 745 787,61
FR0000120073	AIR LIQUIDE	Achat d'actions	04/02/2016	80 000	7 711 659,33
FR0000120271	TOTAL	Achat d'actions	27/10/2016	170 000	7 629 865,61

## **- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 30/12/2016 : - OPCVM = 8,59 % de l'actif net

## **- VII - INFORMATIONS PARTICULIERES**

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

# **UNI HOCHE**

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2016

## UNI HOICHE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2016

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV UNI HOICHE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

UNI HOCHE

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

# UNI-HOCHE

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

**BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>555 566 983,00</b>	<b>539 706 424,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>507 916 730,00</b>	<b>523 208 000,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	507 916 730,00	523 208 000,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>47 650 253,00</b>	<b>16 498 424,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	47 650 253,00	16 498 424,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>427 000,00</b>	<b>524 600,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>427 000,00</b>	<b>524 600,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>242 332,26</b>	<b>1 034 468,50</b>
<b>Liquidités</b>	<b>242 332,26</b>	<b>1 034 468,50</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>556 236 315,26</b>	<b>541 265 492,50</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	552 942 956,80	469 601 013,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	2 852,51	3 631,19
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-6 760 368,69	62 010 251,23
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	8 584 974,95	8 128 624,32
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	554 770 415,57	539 743 519,79
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	1 465 899,69	1 521 972,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 465 899,69	1 521 972,71
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	556 236 315,26	541 265 492,50

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 312 395,05	13 648 794,90
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>14 312 395,05</b>	<b>13 648 794,90</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 630,84	663,87
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>5 630,84</b>	<b>663,87</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>14 306 764,21</b>	<b>13 648 131,03</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 869 172,14	5 853 964,70
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>8 437 592,07</b>	<b>7 794 166,33</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	147 382,88	334 457,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>8 584 974,95</b>	<b>8 128 624,32</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessus, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiquées ci-dessus, peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées du Conseil d'Administration.

###### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net, déduction faite des OPC détenus en portefeuille.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC est de :

- actions C et D : 1,196 % TTC,
- action R : 2,00 % TTC.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Actions « C » et « R »</b>	<b>Action « D »</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>539 743 519,79</b>	<b>446 663 410,34</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	72 104 102,90	122 513 106,19
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-67 370 001,61	-90 449 902,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	46 568 616,39	88 462 067,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-39 255 773,92	-15 557 629,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-14 106 899,60	-13 581 420,01
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 827 910,48	-4 183 910,18
Différence d'estimation exercice N	58 983 223,73	48 155 313,25
Différence d'estimation exercice N-1	-48 155 313,25	-52 339 223,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 178 650,93	-1 916 368,74
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 437 592,07	7 794 166,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>554 770 415,57</b>	<b>539 743 519,79</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 332,26	0,04
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	242 332,26	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
<b>Créances</b>	
Coupons et dividendes en espèces	427 000,00
<b>Total des créances</b>	<b>427 000,00</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	1 465 899,69
<b>Total des dettes</b>	<b>1 465 899,69</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
<b>UNI - HOCHÉ C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	269 010,138	65 035 038,18
Actions rachetées durant l'exercice	-231 936,349	-56 785 808,69
Solde net des souscriptions/rachats	37 073,789	8 249 229,49
<b>UNI - HOCHÉ D</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	39 401,180	7 069 064,72
Actions rachetées durant l'exercice	-58 631,882	-10 509 570,47
Solde net des souscriptions/rachats	-19 230,702	-3 440 505,75
<b>UNI - HOCHÉ R</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-258,000	-74 622,45
Solde net des souscriptions/rachats	-258,000	-74 622,45

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>UNI - HOCHÉ C</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>UNI - HOCHÉ D</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>UNI - HOCHÉ R</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
<b>UNI - HOCHÉ C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 316 660,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
<b>UNI - HOCHE R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 024,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,89
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>UNI - HOCHE D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 543 487,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			47 650 253,00
	FR0010915181	EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	2 794 880,00
	FR0000437576	PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	16 473 030,00
	FR0000978439	PALATINE FRANCE SMALL CAP 3D	519 000,00
	FR0000299877	PALATINE INSTIT. C	27 863 343,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	2 852,51	3 631,19
Résultat	8 584 974,95	8 128 624,32
<b>Total</b>	<b>8 587 827,46</b>	<b>8 132 255,51</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>UNI - HOCHE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 357 437,92	5 921 812,62
<b>Total</b>	<b>6 357 437,92</b>	<b>5 921 812,62</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>UNI - HOCHE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 921,69	4 093,22
<b>Total</b>	<b>3 921,69</b>	<b>4 093,22</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>UNI - HOCHE D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	2 224 938,23	2 203 424,66
Report à nouveau de l'exercice	1 529,62	2 925,01
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 226 467,85</b>	<b>2 206 349,67</b>
<b>Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	759 364,584	778 595,286
Distribution unitaire	2,93	2,83
<b>Crédits d'impôt</b>		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	36 281,98	43 396,66

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente  
aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2016	31/12/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 760 368,69	62 010 251,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-6 760 368,69</b>	<b>62 010 251,23</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>UNI - HOCHÉ C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 982 253,27	45 056 141,65
<b>Total</b>	<b>-4 982 253,27</b>	<b>45 056 141,65</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>UNI - HOCHÉ D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 772 404,73	16 891 977,84
<b>Total</b>	<b>-1 772 404,73</b>	<b>16 891 977,84</b>

	30/12/2016	31/12/2015
<b>UNI - HOCHÉ R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 710,69	62 131,74
<b>Total</b>	<b>-5 710,69</b>	<b>62 131,74</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>460 454 811,79</b>	<b>529 177 141,55</b>	<b>446 663 410,34</b>	<b>539 743 519,79</b>	<b>554 770 415,57</b>
<b>UNI - HOCHE C</b>					
Actif net en EUR	332 614 598,15	361 959 214,12	314 357 214,30	393 144 153,90	411 163 078,08
Nombre de titres	1 832 239,800	1 676 540,167	1 406 812,608	1 538 614,052	1 575 687,841
Valeur liquidative unitaire en EUR	181,53	215,89	223,45	255,51	260,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	18,66	23,28	29,28	-3,16
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,31	3,40	3,34	3,84	4,03
<b>UNI - HOCHE R</b>					
Actif net en EUR	425 542,98	712 516,82	630 478,81	539 440,47	466 499,35
Nombre de titres	1 908,000	2 707,000	2 332,000	1 758,000	1 500,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	223,03	263,21	270,35	306,84	310,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	22,85	28,34	35,34	-3,80
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,06	2,30	2,02	2,32	2,61
<b>UNI - HOCHE D</b>					
Actif net en EUR	127 414 670,66	166 505 410,61	131 675 717,23	146 059 925,42	143 140 838,14
Nombre de titres	913 288,892	1 021 095,261	792 316,178	778 595,286	759 364,584
Valeur liquidative unitaire en EUR	139,51	163,06	166,19	187,59	188,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	14,20	17,51	21,69	-2,33
Distribution unitaire en EUR sur résultat	2,56	2,58	2,49	2,83	2,93
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,026	0,00	0,061	0,056	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
LINDE AG	EUR	80 000	12 488 000,00	2,25
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>12 488 000,00</b>	<b>2,25</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA (AB) OY	EUR	3 000 000	13 764 000,00	2,48
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>13 764 000,00</b>	<b>2,48</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR	EUR	80 000	2 834 400,00	0,51
AIR LIQUIDE	EUR	230 000	24 299 500,00	4,38
ATOS	EUR	240 000	24 060 000,00	4,34
AXA	EUR	700 000	16 789 500,00	3,03
BIOMERIEUX	EUR	40 000	5 676 000,00	1,02
BNP PARIBAS	EUR	730 000	44 201 500,00	7,97
CAP GEMINI	EUR	560 000	44 884 000,00	8,08
CHRISTIAN DIOR	EUR	40 000	7 970 000,00	1,44
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	600 000	26 553 000,00	4,79
DASSAULT SYSTEMES	EUR	60 000	4 343 400,00	0,78
ELIOR GROUP SCA	EUR	320 000	6 950 400,00	1,25
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	60 000	6 441 000,00	1,16
IMERYS EX IMETAL	EUR	120 000	8 648 400,00	1,56
Korian SA	EUR	100 000	2 784 000,00	0,50
LAGARDERE	EUR	160 000	4 223 200,00	0,76
LEGRAND SA	EUR	310 000	16 724 500,00	3,01
L'OREAL	EUR	150 000	26 010 000,00	4,69
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	180 000	32 652 000,00	5,89
NEXITY	EUR	60 000	2 667 600,00	0,48
ORANGE	EUR	1 000 000	14 435 000,00	2,60
PERNOD RICARD	EUR	70 000	7 206 500,00	1,30
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	70 000	4 588 500,00	0,83
SANOFI	EUR	510 000	39 219 000,00	7,07
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	180 000	11 899 800,00	2,14
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	90 000	9 828 000,00	1,77
TECHNIP	EUR	70 000	4 746 700,00	0,86
TOTAL	EUR	700 000	34 104 000,00	6,15
VALEO	EUR	300 000	16 383 000,00	2,95
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	280 000	4 529 000,00	0,82

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WORLDLINE SA	EUR	91 000	2 436 980,00	0,44
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>458 088 880,00</b>	<b>82,57</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
GEMALTO	EUR	180 000	9 885 600,00	1,78
UNILEVER	EUR	350 000	13 690 250,00	2,47
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>23 575 850,00</b>	<b>4,25</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>507 916 730,00</b>	<b>91,55</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>507 916 730,00</b>	<b>91,55</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	16 000	2 794 880,00	0,50
PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	EUR	7 000	16 473 030,00	2,97
PALATINE FRANCE SMALL CAP 3D	EUR	800	519 000,00	0,09
PALATINE INSTIT. C	EUR	10 900	27 863 343,00	5,03
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>47 650 253,00</b>	<b>8,59</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>47 650 253,00</b>	<b>8,59</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>47 650 253,00</b>	<b>8,59</b>
<b>Créances</b>			<b>427 000,00</b>	<b>0,08</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 465 899,69</b>	<b>-0,26</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>242 332,26</b>	<b>0,04</b>
<b>Actif net</b>			<b>554 770 415,57</b>	<b>100,00</b>

UNI - HOCHÉ C	EUR	1 575 687,841	260,94
UNI - HOCHÉ R	EUR	1 500,000	310,99
UNI - HOCHÉ D	EUR	759 364,584	188,50

## **UNI HOCHE**

Société d'Investissement à Capital Variable  
à compartiments

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 décembre 2016

## UNI HOCHE

Société d'Investissement à Capital Variable  
à compartiments

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

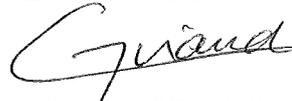
#### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD